



Le Saperin

Bulletin municipal

N° 48 - Juillet 2017



A VOTRE SERVICE

MAIRIE

TEL: 04 79 36 23 52

FAX : 04 79 36 38 95

MAIL: mairie@montsapey.fr

SECRETARIAT

Mardi : 8h - 12h et 14h - 18h

Vendredi : 14h - 19h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi :
un des deux adjoints

Vendredi après-midi :
le maire

Entretien possible les autres
jours sur rendez-vous.

EDITO

La conjoncture économique et politique, locale comme européenne, est bien souvent source de pessimisme. Pour autant l'action politique se traduit encore par des projets d'avenir, aptes à renouer avec l'optimisme.

L'année 2016 a vu la concrétisation du projet de rénovation de la mairie et des gîtes situés à l'étage. Si nous en croyons les quelques remarques qui nous sont revenues, la réalisation est plutôt appréciée. Un style sobre et contemporain, une plus grande fonctionnalité autant en mairie que dans les gîtes, une mise aux normes des installations électriques, un accès handicapé en conformité avec la loi, une isolation aux normes RT 2012 et un complément énergétique solaire font désormais de ce bâtiment situé au centre village un exemple dont nous allons nous inspirer pour la rénovation de la maison voisine également propriété communale.

Ce projet fait pour l'instant l'objet d'études de structure afin de juger des contraintes qui nous seront imposées dans la rénovation. Le conseil municipal a opté pour la création d'un gîte à l'étage (*option à confirmer*) et d'une salle en RDC qui, pour l'heure, n'a pas encore de vocation spécifique. Quand ce projet sera réalisé, le centre du chef-lieu devrait avoir gagné un peu de lustre.

La municipalité s'attaque par ailleurs à une toilette du bâtiment de l'ancienne scierie dans le hameau du Mollard. Aujourd'hui dédié aux services techniques, mais encore sous utilisé, divers travaux permettront d'améliorer la

fonction. Un dallage du sous-sol autorisera plus de rangement notamment. Le crépissage des murs donnera un aspect extérieur fini. La porte principale actuelle prendra un coup de jeune. Le bâtiment accueillera à terme un véritable atelier pour les agents territoriaux actuellement à l'étroit sous la grange du charpentier. Cette création fonctionnelle devrait notamment permettre les travaux hivernaux dans un espace agrandi.

Outre ces projets conséquents, un certain nombre d'actions de moindre envergure, quoique, font l'objet d'un suivi. Montsapey, nid d'aigle, tente de rester relié au monde. Si la route départementale est bien entretenue tout au long de l'année par le Conseil Départemental, la fibre devrait bientôt venir desservir le NRAZO et ouvrir plus grand encore la route qui nous donne accès à la toile. Ce sigle désigne l'édicule situé à côté du garage communal et qui répartit les communications dans les foyers de la commune. (Nœud de Raccordement en Zone d'Ombre). La circulation des bits s'en trouvera accélérée de façon sensible. Le département de la Savoie et l'intercommunalité sont engagés dans ce plan d'équipement. Il nous restera encore un combat à mener pour améliorer la couverture mobile de la commune.

B. Fargeas



L'essentiel est sans cesse menacé par l'insignifiant

René Char

Recherche de la base et du sommet

L'inauguration officielle de la « nouvelle mairie » et des trois gîtes situés à l'étage marque le premier temps fort de notre mandat.

Les objectifs étaient :

- mise aux normes du bâtiment (accès handicapés, amiante, électricité ...)
- amélioration de l'accueil
- valorisation du patrimoine communal
- équipement 3 épis des gîtes pour répondre à la demande de la clientèle
- meilleure esthétique extérieure
- alimentation du bâtiment en eau chaude solaire

Cet événement se situe à la mi-temps de notre engagement. C'est le bon moment pour faire le point sur nos projets post élections. (Vous trouverez en annexe une copie de notre programme car il nous tient à cœur que les actes correspondent aux paroles).

Ce « SAPERIN » est le 7^{ème} depuis mars 2014, le site internet en cours de refonte totale sera consultable d'ici la fin de cette année. Un réel dialogue existe avec nos associations, une présence de notre équipe à chaque AG a été effective. Des réunions de quartiers (qui vont se poursuivre pendant l'été) permettent des échanges constructifs et un dialogue avec les participants afin d'être à leur écoute et de prendre en considération les attentes.

Comme convenu une organisation du ramassage des encombrants a été mise en place afin d'améliorer le confort de tous. Il est à noter une nette amélioration du réseau internet et des coupures presque inexistantes, (ce n'est pas un hasard...).

Notre auberge communale fait l'UNANIMITÉ et contribue à la renommée croissante de notre village : maître restaurateur puis Gault et Millaut... à quand la suite... La terrasse entièrement renouvelée (mobilier, parasols, éclairage) permet de passer des moments privilégiés avec une vue exceptionnelle.

Un terrain de boules ainsi qu'une aire de jeux que nous agrandissons progressivement sont à disposition tant des Saperins que des touristes et permettent d'agrémenter leur séjour.

Outre les 3 gîtes mentionnés précédemment, celui situé au rez de chaussée du presbytère a été entièrement refait, modernisé et remeublé. Il est aussi classé 3 épis.

Le confort des 6 autres a été notablement amélioré : couettes, aspirateurs, grilles pain, batteries de cuisine neuves ainsi que la salle de bain entièrement refaite de celui situé sous la mairie.

La gestion de l'alpage du TOUR et de la VENITIER est en cours et la réhabilitation du chalet du TOUR se poursuit.

Le prochain « gros chantier » de la maison de la MARIE est en étude, il sera proposé lors des diverses réunions avec la population prévues et verra sa concrétisation en 2018.

D'autres réalisations non « promises » ont été réalisées ou le seront avant la fin de 2017 :

- agrandissement du parking de TIOULEVE
- enrochement de BEAU MOLLARD
- portes de la salle des fêtes
- les archives de la commune complètement mises à jour par une archiviste qui aura passé plus de 11 semaines sur ce chantier
- enfouissement des réseaux du lotissement des BRUYERES
- réfection du mur du cimetière
- le mise en place de 5 containers
- le toit de la mairie actuellement en bardeau vieillissant sera entièrement refait.
- installation d'une barrière de sécurité entre la mairie et la maison de la MARIE
- réfection et aménagement de l'atelier communal : crépissage des murs, coulage de dalles, changement de la porte....
- 5 nouvelles tables et bancs de pic-nique
- bacs à fleurs

Nous avons, comme promis, participé aux nombreuses et diverses réunions du SPM, CCPM, Syndicat de la lauzière, Office de tourisme, SIAEP, ADMR, Maison de retraite, SIAD ...

Ces trois premières années ont été très denses, nous ne doutons pas que les TROIS prochaines le seront également. Nos ambitions pour l'amélioration de la vie de notre village sont plus que jamais intactes.

Votre participation et vos suggestions seront un plus pour atteindre cet objectif dans la mesure de nos possibilités financières.

Claude DAVID

Fiscalité

Au delà des litanies vieilles comme la fiscalité, du genre « on paie trop d'impôts », attachons-nous d'abord à regarder où ceux-ci sont employés. Et pas seulement au niveau local. La collecte et la redistribution de cette part de richesses produites ne sont pas anodines. Elles sont même déterminantes. Enfin, les différents discours qui en font état, sont tous empreints d'idéologie et donc marqués par des choix sur lesquels il faut toujours revenir.

En 2016, la municipalité a décidé de relever de façon proportionnelle les quatre taxes qui ne l'avaient pas été depuis quelques années. Ceci pour maintenir des capacités de fonctionnement et d'investissement. Pour rappel, les économies réalisées sur le fonctionnement vont toujours à l'investissement l'année suivante. Le trésorier nous a donc fourni, en 2016, des simulations parmi lesquelles le conseil municipal a choisi. Les quatre taxes - habitation, foncier bâti, foncier non bâti et Contribution Foncière Economique (CFE) ont donc engendré des recettes augmentées pour la commune. Chacun peut consulter en mairie le budget dans ses détails.

Avec la loi NOTRe, votée en 2015, les intercommunalités devront dans un proche avenir changer de régime et les entreprises y seront toutes imposées selon un même taux en vertu d'une Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Dès lors, la CFE versée aux communes le sera à l'intercommunalité. Les municipalités perdront ainsi la maîtrise de son taux et gardera celle des trois autres taxes. Du fait de la disparition de la CFE au titre des recettes communales, la communauté de communes versera une attribution de compensation figée dans le temps, défalquée des charges liées aux nouvelles compétences assumées par l'intercommunalité. A titre d'exemple, en 2020, la Communauté de Communes Porte de Maurienne (CCPM) assurera les services d'assainissement et de distribution d'eau potable. Il lui faudra donc les moyens pour ce faire.

L'attribution d'une compensation, au delà de la philosophie nichée dans le terme, et la mise en place de la FPU, contiennent des évolutions sérieuses qui vont impacter la gestion des territoires comme celui de Montsapey. Cumulée à une disparition de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'état et au prélèvement progressif et concomitant du Fonds de Péréquation des ressources intercommunales, cette attribution a toutes les chances de s'étioler avec de nouveaux transferts de compétences communales vers la communauté de communes.

Cuvillier A, Voguet L) avec lesquels j'ai travaillé la majeure partie de ma carrière tout en étant enseignant. Avec mes directeurs (ce) ils ont su s'adapter et moduler mes horaires suivant mes emplois du temps, conseils de classe et autres réunions, sans que cela ne vienne perturber mon service auprès des Saperins.

Claire et moi-même serons toujours présents, et s'il y a besoin d'un petit renseignement, la porte sera toujours ouverte. Des liens très forts se sont tissés au fil des années lesquels nous retiennent à Montsapey. La Vogue, les manifestations communales, la pêche, la chasse, seront autant d'occasions de se côtoyer, pourquoi pas autour d'un bon blanc Savoyard.

Encore un grand Merci à vous tous.

Votre secrétaire de mairie

Quelques chiffres pour votre information.

Pour l'exercice en cours les recettes de fonctionnement sont de 691770 €

Pour mémoire les dotations :

2014 : 509.000 €

2017 : 500.000 € malgré une recette supplémentaire de 14.000 € au niveau des centimes.

Les dépenses d'investissements prévues pour 2017 sont de 709.000 € (comprenant le solde mairie et gîtes)

Pour information le compte investissement est alimenté par

- l'excédent du fonctionnement
- les amortissements
- la récupération de la TVA
- les subventions obtenues
- le report d'investissements
- les éventuels emprunts

Le coût de la rénovation de la MAIRIE et des gîtes est de : 410.000 € TTC. Ce montant correspond au prévisionnel, il n'y a pas eu de dépassement. Cela a été financé par les subventions DSIL 84.000 €, Département 24.000 € et FDEC 25.000 €, un prêt de 150.000 € sur 7 ans au taux de 1,45 % (durée volontairement courte pour ne pas endetter la commune pour l'équipe qui prendra le relais en 2020) et sur fonds propres à hauteur de 127.000 €.

Pour toutes précisions complémentaires concernant la budget, celui-ci est toujours consultable en mairie aux jours d'ouverture.

Claude DAVID

CONTAINERS

Les containers semi-enterrés vont être mis en place à l'emplacement des bennes actuelles, au début de cet été. Pour rappel ils seront au nombre de cinq : 2 pour les ordures ménagères (sacs 100 litres maximum), 2 pour le tri et 1 pour le verre. Les différents locaux de dépôts actuels seront FERMÉS, donc PLUS ACCESSIBLES.

Nous souhaitons que cette nouvelle organisation encourage certains utilisateurs à plus de CIVISME afin de ne plus voir de débris, cartons, fûts de bières ... par terre. Nous avons la chance d'habiter dans un environnement exceptionnel et si chacun fait un petit effort le confort de tous en sera amélioré. Le temps gagné permettra à nos employés d'effectuer des tâches plus gratifiantes et utiles pour améliorer le quotidien dans notre magnifique village.

Claude DAVID



TOUTES LES BONNES CHOSES ONT UNE FIN

Il ya quelques années de cela, un 1^{er} Août 1978, Monsieur Denis Bohin, maire de l'époque, me faisait signer un contrat avec un engagement pour au moins trois années.

Je pense avoir largement rempli ce contrat moral. Aussi il est temps pour moi de laisser le poste à un ou une secrétaire plus jeune, de changer de visage et aux méthodes de travail certainement plus adaptées à notre époque.

Ce n'est pas sans un certain pincement, que je vous annonce mon départ officiel à la date du 30 Novembre 2017, de mon poste de secrétaire de mairie. La « limite d'âge administrative » en a décidé ainsi. Je regretterai aussi mon bureau tout neuf avec sa si belle vue qui aura été un beau cadeau offert par cette municipalité, j'aurais aimé en profiter un peu plus.

Peu importe, j'ai toujours éprouvé beaucoup de plaisirs à venir travailler à Montsapey. Plus d'un parmi vous ont entendu dans ma bouche lorsque j'étais encore enseignant « Montsapey c'est ma récréation », calme, sérénité, tranquillité. Aussi pour tout cela, à vous tous Saperins, Saperines de souche ou de cœur, je vous DOIS un grand merci pour ces belles années passées parmi vous, à votre service au mieux de mes compétences.

Je remercie aussi tout particulièrement les maires (Bohin D, feu



ASSOCIATION MONTSAPEY AVENIR ET PATRIMOINE

L'association a participé à la Fête de la Montagne, le dimanche 25 juin avec deux temps forts :

Les randonnées « le circuit de l'alpage et retour au Chalet du Tour pour les bons marcheurs et pour les autres, circuit traditionnel pour arriver au Chalet » Une trentaine de personnes en tout s'est retrouvée pour prendre l'apéritif et manger leur repas tiré du sac » Moment très conviviale.

La projection du film à 17h à la salle des Fêtes « la Bergère des glaces » suivie de la conférence de Christiane Mordelet, auteure du film avec Stantzin. Film tourné au Laddak retraçant la vie de Tsering, bergère de 350 chèvres (Pashmina) celles que donne la laine cachemire. Ce film se déroule entre 5000 et 6000m d'altitude, avec des températures de -30° voire en dessous

Plus de 80 personnes ont assisté à la projection et à la conférence de C Mordelet. Tous étaient enchantés par la beauté des paysages, la tendresse et le courage de Tsering. Ceux qui voudraient le DVD s'adresser à Mme Paulette Miquet (15 €)

Cette magnifique journée s'est terminée par la collation traditionnelle avec le public.



PROGRAMME DES ANIMATIONS DE L'ASSOCIATION

Le samedi 5 août :
Pique-nique au Chalet du Tour

Le samedi 2 Septembre :
Grande conférence de Mr Ivan AURENTY, docteur ès-lettres de l'université de Perpignan sur « Louis II de Bavière sur le thème : Rêve de pierre et de musique », conférence historique à 17h30 à la salle des Fêtes.

Les 16 et 17 septembre :
Journées Européennes du Patrimoine

Programme du samedi 16 septembre :

- Fabrication et vente du pain
- Conférence et projection de photos sur la Déprise agricole et transformation des paysages de Montsapey et de la Basse Maurienne par Mme Thérèse AUGEROT doctorante en géographie et Mr JP RUFFIER.

Programme du dimanche 17 :

- Visites de l'Eglise St Barthélemy et de la Chapelle
- Exposition sculpture, peinture et pyrogravure avec Mme Lamazou à la Grange du Charpentier et exposition de la cloche datant de 1838.
- Visites guidées de la Centrale Hydroélectrique des GUERRES de Montsapey, départ à partir de 14h30 devant la Mairie
- A 12 h apéritif offert par la Municipalité.

Samedi 30 septembre :
Concert à l'Eglise, musiciens de Toulon (Orchestre Philharmonique)



CONCERT À L'ÉGLISE

Le 14 mai 2017, les élèves de la classe cuivres et percussions de l'école de musique Porte de Maurienne ont donné un concert en l'Eglise de Montsapey devant un auditoire attentif. Les jeunes artistes ont démontré leurs talents avec force dynamisme. Tout ce petit monde s'est par la suite retrouvé à la Grange du Charpentier pour un goûter offert par la municipalité.



ÉTAT CIVIL

Madame Marie FAVERGEAT décédée le 16 février 2017 à l'âge de 90 ans.

Monsieur Anthony BERANGER brutalement enlevé à l'affection de ses siens.

Le Maire et ses Conseillers s'associent à votre peine et vous expriment toute leur sympathie.

NOUVEAUX VENUS À MONTSAPEY

La Municipalité a le plaisir d'accueillir les familles NARBOUX TODESCHINI ET VIZZINI au sein de notre village. Nous leur souhaitons une bonne intégration.

LES RÉUNIONS DE QUARTIER

Elles se tiendront dans la salle du Conseil Municipal en Mairie.

Le 21 juillet : Montgodioz, les Bruyères, le Cernay, le Villaret et le Chef-Lieu.

Le 22 juillet : Le Mollard

Le 29 juillet : Le Coter et Tioulévé

AGENTS TERRITORIAUX

Clarisse GAUDIN fait valoir son droit au congé parental. De fait, Marie Anges BARBIER continue d'assurer l'accueil des vacanciers dans les gîtes qu'elle entretient de manière efficace et dynamique.



A PROPOS DU GÎTE DE « FERNANDE »



Originaire de Montsapey, Fernande GERMANAZ aujourd'hui âgée de 96 ans a vécu à Lyon jusqu'à sa retraite. Mère de cinq enfants, elle a travaillé en qualité d'aide-soignante dans diverses cliniques lyonnaises.

En 1981, elle est revenue vivre à Montsapey accompagnée d'Albert SOUBEYRA (dit Bébert), retraité de la police. Après avoir occupé le chalet de Philippine, (personnage très connu des anciens de Montsapey) ils ont intégré le gîte du Presbytère. Après le décès de son compagnon survenu en 2007, Fernande est restée dans cet appartement et ce jusqu'en décembre 2014. Des problèmes de santé l'ont contraint à rejoindre l'EHPAD de La Chambre.

Elle garde cependant un esprit vif partageant des activités avec les autres résidents. Bien qu'elle se soit tout à fait adaptée à ces nouvelles conditions de vie, elle regrette cependant son village où tous ceux qui la connaissaient avaient plaisir à lui rendre visite, appréciant son accueil chaleureux et son humour.

Annick CENDLAK - FALQUET

RÉAMENAGEMENT DU GITE DU PRESBYTÈRE

Après le départ de madame Fernande GERMANAZ en décembre 2014, il a été décidé de rafraîchir le gîte qu'elle avait occupé durant sept ans.

Tout a été refait, les sols changés, les murs repeints. Les équipements en chauffage et en électricité ont été entièrement remplacés par du matériel neuf. La pièce à vivre avec le coin cuisine modernisé où tout l'électroménager pratique et fonctionnel sera sûrement apprécié par les utilisateurs. Pour parfaire le tout, il été ajouté un lave-vaisselle, un lave-linge ainsi qu'un petit congélateur.

Ce gîte conserve néanmoins un côté « cosy » avec ses couleurs chaudes et son ambiance montagnarde où même la vaisselle est en accord.

Un grand merci à nos deux employés communaux Sébastien et Thierry qui ont œuvré avec sérieux et professionnalisme tout au long de l'année. Un rappel sur les participations des élus aux diverses CA et AG d'Associations.

Inauguration

MAIRIE ET GITES

L'aventure a commencé le 8/9/2015 par la publication du marché (appel d'offre).

Après le choix du maître d'oeuvre madame Marianne BERNAUD les réunions de préparation, puis de chantiers se sont déroulées chaque semaine pour une fin de réalisation en 11/2016.

L'inauguration officielle qui s'est passée le 24/06/2017 a permis aux quelques 160 personnes présentes de découvrir la nouvelle mairie ainsi que les 3 gîtes situés à l'étage refaits entièrement.

Les sénateurs Mr Michel BOUVARD et Mr Jean pierre VIAL, les conseillers départementaux Christiane BRUNET et Olivier THEVENET, le Président des gîtes de France Mr POMMAT, le président de la communauté de communes Mr Hervé GENON ainsi que de nombreux maires nous ont fait le plaisir d'honorer cette inauguration de leur présence.

Ce moment festif autour d'un somptueux buffet préparé par notre Maître restaurateur JEREMY a été l'occasion de fêter cet événement et aux très nombreux Saperins présents de trinquer à cette réalisation.

Claude DAVID



Profession de foi

Vous trouverez ci-dessous, in extenso, le texte de la profession de foi qui fut celle que cette équipe municipale vous a présentée en mars 2014.

Madame Monsieur,

Nous nous présentons à vos suffrages et souhaitons vous faire part de nos propositions pour le village. C'est d'abord au service de l'intérêt général que nous nous engageons avec la volonté de mettre en place un fonctionnement démocratique et donc aussi transparent que possible. Cette équipe restera attachée aux services publics de proximité. Notre ambition est de favoriser le « vivre ensemble » et la vie associative. Tous les candidats demeurent dans le village et nous avons souhaité représenter au mieux les hameaux dans leur diversité.

NOUS DÉSIRONS Pour un fonctionnement démocratique :

- Associer les habitants aux décisions et projets ;
- Informer régulièrement la population (« Le SAPERIN», site internet, et affichage) ;
- Mettre en place des commissions ouvertes;
- Dialoguer avec toutes les associations pour un vrai suivi dans le temps ;
- Publication des budgets.

Afin de mieux vivre dans le village :

- Être à l'écoute des habitants afin d'offrir les améliorations qui s'inscrivent dans l'intérêt général, compatibles avec le budget communal.
- Engager les démarches nécessaires à l'amélioration du réseau internet et téléphonique.
- Bâtir un projet pour la « maison de la Marie » au centre du village.
- Engager une rénovation de l'accueil en mairie.
- Planifier en association avec les agents communaux les tâches qui leur seront demandées.
- Prévoir des moyens d'aide particulièrement utiles aux seniors (à titre d'exemple : ramassage des encombrants...).
- Remise à plat du dossier du CHAUDRON pour trouver des solutions afin qu'il redevienne un lieu attractif, pérenne (6 gérants en 10 ans !) et un lieu de sociabilité
- Nous souhaiterions prévoir un ou plusieurs espaces ludiques, «sportifs» sécurisés pour les jeunes enfants de nos concitoyens et vacanciers.

D'UNE FAÇON PLUS GÉNÉRALE, NOUS NOUS ATTACHERONS À L'ENTRETIEN ET À LA VALORISATION

- du patrimoine naturel qui constitue un atout majeur pour la commune, pour tous ses habitants et au delà pour tous ceux qui fréquentent ce coin du massif de la Lauzière.
- du patrimoine culturel et architectural.
- du patrimoine immobilier en vue d'une optimisation de son utilisation (les gîtes).
- du patrimoine agricole et des alpages.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DE MAURIENNE (CCPM)

Il s'agira pour les délégués communautaires de défendre les intérêts de la commune et de contribuer au développement du canton au sein de la vallée de la Maurienne.

Nous nous engageons à être présents et actifs au sein du conseil communautaire. Nous souhaitons voir évoluer le fonctionnement de la CCPM vers plus de démocratie.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PORTE DE MAURIENNE (SIAEP)

La commune de Montsapey a transféré la compétence communale « eau » au SIAEP en 2013, comme le prévoyait la loi de réforme des collectivités territoriales de décembre 2010.

Même si on peut émettre à juste titre des réserves, comme la perte d'autonomie de décision, une gestion nécessairement plus technocratique et moins politique, un éloignement du pouvoir décideur, une probable augmentation des tarifs, il paraît peu envisageable qu'une commune isolée comme Montsapey puisse rester en marge de cette nouvelle organisation.

Les enjeux pour notre commune devront être débattus et défendus par des représentants actifs et compétents. Il vaut mieux être acteur du changement que spectateur ou détracteur, la postérité de la commune en dépend.

